

Référentiels d'activités, de compétences et d'évaluation du CQP INSTRUCTEUR FITNESS

REFERENTIEL

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. » Article L.6113-1 du Code du Travail créé par LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 -art. 31 (V)

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc de compétences 1 (BC1) : « Préparer et animer des séances d'initiation et de découverte de « fitness en cours collectifs »			
A.1.1 – Repérage des caractéristiques et des besoins des participants à des séances de « fitness en cours collectifs »	C.1.1.1 – Identifier les attentes et les motivations des participants aux séances d'initiation, de découverte de « fitness en cours collectifs » en vue de proposer un contenu approprié avec une attention particulière pour les participants en situation de handicap.	Épreuve 1 Dossier écrit suivi d'un oral Épreuve 2 Évaluation technique et pédagogique suivi d'un oral Pour chacune des épreuves, les stagiaires en situation de handicap s'étant déclarés auprès de l'organisme de formation avant le démarrage de l'action bénéficient d'adaptations particulières pour le déroulement de ces épreuves + Avis consultatif du tuteur (grille d'observation dans le livret de suivi de l'alternance)	Le candidat identifie les attentes et les motivations des participants en vue de proposer au moins 6 séances de « fitness en cours collectifs » - Les attentes et motivations des participants sont formulées - Les attentes spécifiques des participants sont identifiées notamment en ce qui concerne les personnes en situation de handicap - L'appréhension des participants par rapport à l'activité est évaluée le cas échéant - Les caractéristiques des participants sont identifiées et explicitées notamment celles concernant les personnes en situation de handicap
	C.1.1.2 – Repérer les besoins spécifiques des participants en utilisant des outils d'évaluation pour évaluer leur niveau de pratique et leurs caractéristiques morphologiques afin d'élaborer des séances d'initiation, de découverte de « fitness en cours collectifs »		Le candidat identifie les capacités physiques et les besoins spécifiques des participants en vue de construire des séances de « fitness en cours collectifs » - Les méthodes d'évaluation utilisées sont explicitées - Les niveaux de pratique et technique des participants sont repérés - Les besoins spécifiques et particularités des participants, dont ceux en situation de handicap sont identifiés suivant les exigences de l'activité
	C.1.1.3 – Repérer les moyens mobilisables pour réaliser des séances d'initiation, de découverte de « fitness en cours collectifs » en tenant compte des ressources, du matériel, des sites de pratique disponibles et des contraintes de la structure		Le candidat identifie les moyens à sa disposition en vue de présenter des séances d'initiation, de découverte de « fitness en cours collectifs ». - Les ressources humaines et matérielles (équipement, locaux, matériel, ...) disponibles pour la réalisation des séances sont explicitées - Le site de pratique est décrit (réglementation particulière éventuelle, zone de pratique, identifications des dangers et facteurs de risque potentiels, possibilités pédagogiques, aménagement nécessaire pour une pratique sécurisée) - Les objectifs des séances de « fitness en cours collectifs » tenant compte des attentes de la structure, et des profils des pratiquants sont explicités
A.1.2 – Construction de séances d'initiation, de découverte de « fitness en cours collectifs »	C.1.2.1 – Construire des séances d'initiation, de découverte afin d'assurer une progression des participants dans les activités « fitness en cours collectifs » en s'appuyant sur une démarche pédagogique adaptée notamment pour ceux en situation de handicap.		Le candidat s'appuie sur des éléments préétablis mis à sa disposition pour construire au moins 6 séances de découverte ou d'initiation dans chacun des grands domaines du fitness en cours collectifs - Les séances de « fitness en cours collectifs » sont formalisées et restituées par écrit - Les besoins, les motivations et les caractéristiques des participants sont pris en compte pour définir les objectifs des séances de « fitness en cours collectifs » - Les besoins spécifiques des participants sont pris en compte (notamment les participants en situation de handicap) - Les mesures générales permettant d'assurer la sécurité des publics dans le cadre des séances de « fitness en cours collectifs » en tenant compte des caractéristiques des infrastructures d'accueil des activités sont décrites dans le document de présentation des séances - Les éléments génériques de programmation de cycle sont pris en compte dans la construction de séance

	C.1.2.2 Prendre en compte les contraintes liées au temps imparti, au matériel, au lieu disponible et aux caractéristiques des participants dans ses grilles de séances afin d'assurer des situations pédagogiques cohérentes pour les séances de « fitness en cours collectifs »		Le candidat présente les grilles de 6 séances dans chacun des trois groupes d'activité et des situations pédagogiques adaptées en vue d'assurer la progression des participants - Les grilles de séance de « fitness en cours collectifs » dans les trois groupes d'activité sont-présentées par écrit - Les objectifs de séance sont définis et cohérents - Une structure de séance comprenant échauffement, corps de séance et retour au calme est décrite - Les données temporelles de la séance sont formalisées - Les caractéristiques du lieu de pratique sont décrites dans la fiche de préparation des séances - Le nombre et les caractéristiques des participants sont estimés pour construire la séance - Des situations pédagogiques sont construites en respectant les fondamentaux du « fitness en cours collectifs » - Les exercices sont décrits en adéquation avec les objectifs de la séance
	C.1.2.3 – Prévoir les mesures de sécurité au cours des séances de « fitness en cours collectifs » afin d'assurer l'intégrité physique et la protection des participants et des tiers en tenant compte des obligations légales et des règles liées à celles-ci		Le candidat présente les mesures permettant d'assurer l'intégrité physique et la protection des tiers en connaissant les obligations légales et les règles de sécurité - Les obligations légales et les règles de sécurité à respecter au cours de la séance sont décrites - Les conditions et limites d'exercice des titulaires du CQP « Instructeur fitness en cours collectifs » sont décrites - Les risques sont décrits pour les participants, les tiers et l'environnement considéré dans la préparation des séances - La protection et l'intégrité physique des publics est assurée et adaptée à leurs caractéristiques et à l'activité « fitness en cours collectifs »
	C.1.2.4 – Prévoir les modalités d'évaluation d'une séance de « fitness en cours collectifs » en vue de proposer des ajustements sur la séance suivante		Le candidat propose des critères d'évaluation de sa séance de « fitness en cours collectifs », sur la base des ressources documentaires à sa disposition. - Les outils et moyens d'évaluation de la séance sont décrits dans la fiche de préparation - Les critères d'évaluation sont décrits et appropriés à la pratique du fitness en cours collectifs - La manière dont ces critères seront utilisés pour proposer des adaptations ou ajustements à la séances suivante de « fitness en cours collectifs », est explicitée
A.1.3 – Préparation du matériel et accueil des participants à une séance de « fitness en cours collectifs »	C.1.3.1 - Mettre en place le matériel nécessaire à une séance de « fitness en cours collectifs » en tenant compte des règles en vigueur et des exigences de l'activité pour une mise en activité sécurisée		Le candidat identifie et met en place le matériel nécessaire à la bonne tenue de sa séance de « fitness en cours collectifs » - L'installation du matériel est anticipée si nécessaire - Le matériel défectueux est écarté - La quantité de matériel disponible est adaptée - La structure d'accueil (ou le participant) est informée du caractère défectueux du matériel - Des propositions d'adaptation sont formulées en cas d'absence ou d'indisponibilité
	C.1.3.2 – Informer les participants des objectifs et du déroulement d'une séance « fitness en cours collectifs » en adaptant son discours afin de veiller à leur bonne compréhension avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap		Le candidat accueille les participants avec bienveillance et informe avec du déroulement de la séance et des objectifs fixés - Les objectifs de la séance sont présentés aux pratiquants - Les pratiquants sont questionnés sur d'éventuelles difficultés et/ou handicap potentiel - La tenue des pratiquants est vérifiée et adaptée à la pratique du fitness
	C.1.3.3 – Repérer les participants présentant des besoins spécifiques dans le but de s'assurer qu'ils puissent participer une séance de « fitness en cours collectifs » sans risque identifié		Le candidat identifie les participants ayant des besoins spécifiques et vérifie leur capacité à pratiquer « fitness en cours collectifs » - Les participants en difficulté ou en situation de handicap sont identifiés - Les besoins des personnes en difficultés ou en situation de handicap sont pris en compte en proposant des adaptations ou des variantes - Les personnes ne pouvant pas être accueillies sont orientés vers des activités adaptées
A.1.4 – Animation d'une séance de « fitness en cours collectifs »	C.1.4.1 – Communiquer avec les participants tout au long d'une séance de « fitness en cours collectifs » pour assurer le bon déroulement de celle-ci en veillant à adapter son discours et son attitude suivant les situations rencontrées.		Le candidat communique de manière adaptée avec les participants avec professionnalisme tout au long de la séance - Les consignes nécessaires à la réalisation de la séance de « fitness en cours collectifs » sont données aux participants (techniques, organisationnelles, ...) - Le vocabulaire utilisé pour présenter les consignes est clair et adapté au niveau des participants avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap - Les consignes sont reformulées ou ajustées si nécessaires au cours de « fitness en cours collectifs » - Le vocabulaire spécifique à « fitness en cours collectifs » est explicité - Les éventuelles difficultés de communication des participants sont prises en compte (personnes en situation de handicap par exemple) - La posture professionnelle est adaptée aux situations rencontrées lors de la séance

	C.1.4.2 – Conduire une séance de « fitness en cours collectifs » afin de réaliser les objectifs préalablement définis en respectant les fondamentaux techniques et pédagogiques pour l'accompagnement des individus en mobilisant les trois groupes d'activités : flexibilité et mobilité, cardio-vasculaire, renforcement musculaire	Le candidat met en œuvre une séance de « fitness en cours collectifs » avec toutes ses composantes attendues - Les situations et activités proposées sont conformes à la fiche de séance préparée - L'occupation de l'espace par les participants est encouragée - Les caractéristiques de l'espace de pratique de « fitness en cours collectifs » sont prises en compte pour une occupation efficace - La voix est utilisée avec des intensités et des variations permettant de captiver l'attention des pratiquants - L'utilisation du matériel pédagogique au cours de la séance est explicitée - Des adaptations ou variantes des gestes et mouvements sont proposées en cas de besoin des participants - La gestion du temps est respectée - Les choix d'animation effectués au cours de la séance sont argumentés au regard des objectifs et de la réalisation des pratiquants - Les aides techniques utilisées par les personnes en situation de handicap sont prises en compte dans l'accompagnement à la réalisation d'une séance fitness de « fitness en cours collectifs » - Les situations à risque ou d'incident sont anticipées Dans le cadre des activités flexibilité et mobilité : - L'utilisation de la musique est adaptée à la séance de type flexibilité et mobilité Dans le cadre des activités cardio-vasculaires : - La chorégraphie est mémorisée permettant l'exécution technique correcte des mouvements - Des séquences chorégraphiques sont présentées dans le cadre de la séance - Les démonstrations techniques sont justes et favorisent les réalisations des pratiquants - Les variations d'intensités sont proposées afin de permettre l'évolution du pratiquant Dans le cadre des activités de renforcement musculaire : - La musique est utilisée avec des variations et des tempo favorisant la dynamique et la gestuelle des mouvements - La technique et le rythme par rapport à la musique sont conservés tout au long de la séance de type renforcement musculaire - Les consignes de placement sont claires et précises permettant d'assurer la bonne réalisation des mouvements et la sécurité des pratiquants
	C.1.4.3 – Accompagner les participants tout au long de la séance de « fitness en cours collectifs » afin de veiller à leur épanouissement et à leur autonomie avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap	Le candidat accompagne les participants avec bienveillance dans leur épanouissement et autonomie - Les situations et activités proposées sont conformes à la fiche de « fitness en cours collectifs » - Les participants sont observés au cours de « l'activité fitness en cours collectifs » - La posture et les encouragements auprès des pratiquant favorise leur motivation et leur engagement dans la séance - Les retours effectués aux participants sont exprimés avec bienveillance - Les difficultés rencontrées par les participants sont identifiées - Les aides techniques utilisées par les personnes en situation de handicap sont prises en compte dans l'accompagnement à la réalisation de « l'activité fitness en cours collectifs »
	C.1.4.4 – Ajuster les situations pédagogiques initialement prévues en observant le comportement des pratiquants afin d'assurer une progression de la pratique adaptée et en sécurité	Le candidat propose des adaptations cohérentes de son animation - Les situations pédagogiques et les évolutions proposées sont adaptées aux besoins et caractéristiques des pratiquants - Des critères d'observations des participants sont présentés - Les freins et les difficultés rencontrés par les participants sont identifiés - L'observation de chaque pratiquant permet de proposer des corrections et des variantes en tenant compte des fondamentaux scientifiques en anatomie et biomécanique pour assurer la pratique de chacun en toute sécurité et une progression adaptée
A.1.5 – Mise en sécurité des participants et des tiers dans le cadre d'une séance de « fitness en cours collectifs »	C.1.5.1 – Énoncer les règles de sécurité à respecter au cours d'une séance de « fitness en cours collectifs » afin de les rendre explicites en s'assurant de leur bonne compréhension	Le candidat transmet les règles de sécurité aux pratiquants en s'assurant de leur bonne compréhension - Les modalités d'utilisation du matériel et les risques associés sont explicités de manière claire - La bonne compréhension des consignes de sécurité par les participants est vérifiée avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap - Un briefing de sécurité clair, complet et concis est réalisé avant la mise en route de la séance de « fitness en cours collectifs »

	C.1.5.2 – Mettre en œuvre les règles de sécurité en s'assurant de leur respect tout au long d'une séance afin de garantir une pratique de « fitness en cours collectifs » en toute sécurité		Le candidat s'assure du respect des règles de sécurité par les participants tout au long d'une séance - Les zones d'évolution sont sécurisées - Les situations à risque pour les participants et les tiers sont identifiées en cours de pratique - Les risques associés aux caractéristiques du public sont pris en compte dans la conduite de fitness en particulier pour les personnes en situation de handicap - La conduite de la séance de fitness est adaptée aux risques identifiés - Les situations de mauvaise utilisation du matériel sont identifiées et stoppées - Les situations de non-respect des règles de sécurité sont identifiées et stoppées
A.1.6 – Réalisation de l'évaluation d'une séance de « fitness en cours collectifs »	C.1.6.1 –Réaliser le retour à chaud d'une séance de « fitness en cours collectifs » en tenant compte des objectifs préalablement fixés afin d'y apporter des améliorations		Le candidat réalise un retour à chaud objectif de sa séance - Le niveau de satisfaction des participants est évalué en cours et/ou en fin de séance de « fitness en cours collectifs » - L'atteinte des objectifs de la séance est mesurée en s'appuyant sur des critères préalablement identifiés (à partir d'éléments préétablis mis à sa disposition) - Les points forts et les points faibles sont identifiés en fin de la séance de « fitness en cours collectifs » au regard de l'atteinte des objectifs de la séance
	C1.6.2. – Formuler des modifications ou des ajustements des séances de « fitness en cours collectifs » pour proposer des pistes d'améliorations en tenant compte des objectifs visés et des constats réalisés.		Le candidat propose des pistes d'amélioration de ses séances en les justifiant au regard des constats réalisés et des objectifs poursuivis - Les éléments à réajuster ou à modifier pour les prochaines séances de « fitness en cours collectifs » sont identifiés - Les propositions d'ajustement ou de modification tiennent compte des objectifs de la séance de « fitness en cours collectifs » et des constats effectués au cours de l'animation

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc de compétences 2 (BC2) : « Préparer et animer des séances d'initiation, de découverte de « fitness en musculation et personal training »			
A.2.1 – Repérage des caractéristiques et des besoins des participants à des séances de « fitness en musculation et personal training »	C.2.1.1 – Identifier les attentes et les motivations des participants aux séances d'initiation, de découverte de « fitness en musculation et personal training » en vue de proposer un contenu approprié et en s'appuyant sur des outils adaptés avec une attention particulière pour les participants en situation de handicap.	Épreuve n°1 Dossier écrit suivi d'un entretien oral Épreuve n°2 Animation d'une séance d'entraînement fonctionnel en petit groupe suivi d'un entretien oral	Le candidat identifie les attentes et les motivations des participants en vue de proposer des séances de « fitness en musculation et personal training » - Les attentes et motivations des participants sont formulées - Les attentes spécifiques des participants sont identifiées notamment en ce qui concerne les personnes en situation de handicap - L'appréhension des participants par rapport à l'activité est évaluée. (si nécessaire) - Les caractéristiques des participants sont identifiées et explicitées notamment celles concernant les personnes en situation de handicap
	C.2.1.2 – Repérer les besoins spécifiques des participants en utilisant des outils d'évaluation pour évaluer leur niveau de pratique et leurs caractéristiques morphologiques afin d'élaborer des séances d'initiation, de découverte de « fitness en musculation et personal training »	Epreuve n°3 Prise en charge individuelle d'un pratiquant pour un coaching	Le candidat identifie les capacités physiques et les besoins spécifiques des participants en vue de proposer des séances de « fitness en musculation et personal training » - Les méthodes d'évaluation utilisés sont explicitées - Les niveaux de pratique et technique des participants sont repérés - Les besoins spécifiques et particularités des participants, dont ceux en situation de handicap sont identifiés suivant les exigences de l'activité
	C.2.1.3 – Repérer les moyens mobilisables pour réaliser des séances d'initiation, de découverte de « fitness en musculation et personal training » en tenant compte des ressources, du matériel, des sites de pratique disponibles et des contraintes de la structure	Pour chacune des épreuves, les stagiaires en situation de handicap s'étant déclarés auprès de l'organisme de formation avant le démarrage de l'action bénéficient d'adaptations particulières pour le déroulement de ces épreuves + Avis consultatif du tuteur (grille d'observation dans le livret de suivi de l'alternance)	Le candidat identifie les moyens à sa disposition en vue proposer des séances de « fitness en musculation et personal training » - Les ressources humaines et matérielles (équipement, locaux, matériel, ...) disponibles pour la réalisation des séances sont explicitées - Le site de pratique est décrit (réglementation particulière éventuelle, zone de pratique, identifications des dangers et facteurs de risque potentiels, possibilités pédagogiques, aménagement nécessaire pour une pratique sécurisée) - Les objectifs des séances de « fitness en musculation et personal training » tenant compte des attentes de la structure, et des profils des pratiquants sont explicités
A.2.2 – Construction de séances de « fitness en musculation et personal training »	C.2.2.1 – Construire des séances d'initiation, de découverte afin d'assurer une progression des participants dans les activités « fitness en musculation et personal training » en s'appuyant sur une démarche pédagogique adaptée notamment pour ceux en situation de handicap.		Le candidat s'appuie sur des éléments préétablis mis à sa disposition pour construire au moins 12 séances de découverte ou d'initiation dans le domaine du fitness en musculation et personal training - Les séances de « fitness en musculation et personal training » sont restituées par écrit - Les besoins, les motivations et les caractéristiques des participants sont pris en compte pour définir les objectifs des séances de « fitness en musculation et personal training » - Les besoins spécifiques des participants sont pris en compte (notamment les participants en situation de handicap) - Les mesures générales permettant d'assurer la sécurité des publics dans le cadre des séances de « fitness en musculation et personal training » en tenant compte des caractéristiques des infrastructures d'accueil des activités sont décrites dans le document de préparation des séance - Les éléments génériques de programmation de cycle sont pris en compte dans la construction de séance
	C.2.2.2 Prendre en compte les contraintes liées au temps imparti, au matériel, au lieu		Le candidat présente les grilles de 12 séances et des situations pédagogiques adaptées en vue d'assurer la progression des participants - Les grilles des 12 séances sont présentées sur un document écrit

	disponible et aux caractéristiques des participants dans ses grilles de séances afin d'assurer des situations pédagogiques cohérentes de « fitness en musculation et personal training »		- Les objectifs de séances sont définis et cohérents - Une structure de séance comprenant échauffement, corps de séance et retour au calme est décrite - Les données temporelles de la séance sont présentées - Les caractéristiques du lieu de pratique sont décrites dans la fiche de préparation des séances - Le nombre et les caractéristiques des participants sont estimés pour construire la séance - Des situations pédagogiques sont présentées en respectant les fondamentaux du « fitness en musculation et personal training » - Les exercices sont décrits en adéquation avec les objectifs de la séance
	C.2.2.3 – Prévoir les mesures de sécurité au cours des séances de « fitness en musculation et personal training » afin d'assurer l'intégrité physique et la protection des participants et des tiers en tenant compte des obligations légales et des règles liées à celles-ci		Le candidat présente les mesures permettant d'assurer l'intégrité physique et la protection des tiers en connaissant les obligations légales et les règles de sécurité - Les obligations légales et les règles de sécurité à respecter au cours de la séance sont décrites - Les conditions et limites d'exercice des titulaires du CQP « Instructeur fitness en musculation et personal training » sont décrites - Les risques sont décrits pour les participants, les tiers et l'environnement considéré dans la préparation des séances - La protection et l'intégrité physique des publics est assurée et adaptée à leurs caractéristiques et à l'activité « fitness en musculation et personal training »
	C.2.2.4 – Prévoir les modalités d'évaluation d'une séance de « fitness en musculation et personal training » de proposer des ajustements sur la séance suivante		Le candidat propose une évaluation de sa séance de « fitness en musculation et personal training » - Les outils et moyens d'évaluation de la séance sont décrits dans la fiche de préparation - Les critères d'évaluation sont décrits et appropriés à la pratique du « fitness en musculation et personal training » - La manière dont ces critères seront utilisés pour proposer des adaptations ou ajustements à la séances suivante de « fitness en musculation et personal training » est explicitée
A.2.3 – Préparation du matériel et accueil des participants à une séance de « fitness en musculation et personal training »	C.2.3.1 - Mettre en place le matériel nécessaire à une séance de « fitness en musculation et personal training » en tenant compte des règles en vigueur et des exigences de l'activité pour une mise en activité sécurisée		Le candidat identifie et met en place le matériel nécessaire à la bonne tenue de sa séance de « fitness en musculation et personal training » - L'installation du matériel est anticipée si nécessaire - Le matériel défectueux est écarté - La quantité de matériel disponible est adaptée - La structure d'accueil (ou le participant) est informée du caractère défectueux du matériel - Des propositions d'adaptation sont formulées en cas d'absence ou d'indisponibilité
	C.2.3.2 – Informer les participants des objectifs et du déroulement d'une séance de « fitness en musculation et personal training » en adaptant son discours afin de veiller à leur bonne compréhension avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap		Le candidat accueille les participants avec bienveillance et informe du déroulement de la séance et des objectifs fixés - Les objectifs de la séance sont présentés aux pratiquants - Les pratiquants sont questionnés sur d'éventuelles difficultés et/ou handicap potentiel - La tenue des pratiquants est vérifiée et adaptée à la pratique du fitness
	C.2.3.3 – Repérer les participants présentant des besoins spécifiques dans le but de s'assurer qu'ils puissent participer une séance de « fitness en musculation et personal training » sans risque identifié		Le candidat identifie les participants ayant des besoins spécifiques et vérifie leur capacité à pratiquer « fitness en musculation et personal training » - Les participants en difficulté ou en situation de handicap sont identifiés - Les besoins des personnes en difficultés ou en situation de handicap sont pris en compte en proposant des adaptations ou des variantes - Les personnes ne pouvant pas être accueillies sont orientées vers des activités adaptées
A.2.4 – Animation d'une séance de « fitness en musculation et personal training »	C.2.4.1 – Communiquer avec les participants tout au long d'une séance de « fitness en musculation et personal training » pour assurer le bon déroulement de celle-ci en veillant à adapter son discours et son attitude suivant les situations rencontrées.		Le candidat communique de manière adaptée avec les participants avec professionnalisme tout au long de la séance - Le vocabulaire utilisé pour présenter les consignes est clair et adapté au niveau des participants avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap - Les consignes sont reformulées ou ajustées si nécessaires au cours de « fitness en musculation et personal training » - Le vocabulaire spécifique à « fitness en musculation et personal training » est explicité - Les éventuelles difficultés de communication des participants sont prises en compte (personnes en situation de handicap par exemple) - La posture professionnelle est adaptée aux situations rencontrées lors de la séance
	C.2.4.2 – Conduire une séance de « fitness en musculation et personal training » en groupe afin de réaliser les		Le candidat met en œuvre une séance de « fitness en musculation » en groupe avec toutes ses composantes attendues - L'occupation de l'espace par les participants est encouragée

	objectifs préalablement définis en respectant les fondamentaux techniques et pédagogiques et en mobilisant les gestes, mouvements et techniques spécifiques		- Les caractéristiques de l'espace de pratique de « fitness en musculation et personal training » sont prises en compte pour une occupation efficace - La voix est utilisée avec des intensités et des variations permettant de captiver l'attention des pratiquants - L'utilisation du matériel pédagogique au cours de la séance est explicitée - Des adaptations ou variantes des gestes et mouvements sont proposées en cas de besoin des participants - La gestion du temps est respectée - Les choix d'animation effectués au cours de la séance sont argumentés - Les ateliers proposés pour l'entraînement fonctionnel en groupe permettent la pratique optimale de tous les membres du groupe - Les situations à risque ou d'incident sont anticipées - Les consignes de placement sont claires et précises permettant d'assurer la bonne réalisation des mouvements et la sécurité des pratiquants - Les aides techniques utilisées par les personnes en situation de handicap sont prises en compte dans l'accompagnement à la réalisation d'une séance fitness de « fitness en musculation et personal training »
	C.2.4.3 – Accompagner les participants tout au long de la séance de « fitness en musculation et personal training » afin de veiller à leur épanouissement et à leur autonomie avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap		Le candidat accompagne les participants avec bienveillance dans leur épanouissement et autonomie - Les situations et activités proposées sont conformes à la fiche de « fitness en musculation et personal training » - Les participants sont observés au cours de « Fitness en musculation, personal training » - La posture et les encouragements auprès des pratiquant favorise leur motivation et leur engagement dans la séance - Les retours effectués aux participants sont exprimés avec bienveillance - Les difficultés rencontrées par les participants sont identifiées - Les aides techniques utilisées par les personnes en situation de handicap sont prises en compte dans l'accompagnement à la réalisation de l'activité de « fitness en musculation et personal training »
	C.2.4.4 – Observer les comportements des participants afin d'adapter le déroulement d'une séance de « fitness en musculation et personal training » en ajustant les situations pédagogiques initialement prévues.		Le candidat propose des adaptations cohérentes de son animation - Les situations pédagogiques proposées sont adaptées aux besoins et caractéristiques des pratiquants - Des critères d'observations des participants sont présentés - Les freins et les difficultés rencontrés par les participants sont identifiés - L'observation de chaque pratiquant permet de proposer des corrections et des variantes en tenant compte des fondamentaux scientifiques en anatomie et biomécanique pour assurer la pratique de chacun en toute sécurité et une progression adaptée
	C.2.4.5 Mettre en œuvre un coaching individualisé dans le cadre des activités « fitness en musculation et personal training » en utilisant les méthodes et postures adaptées afin de répondre à la spécificité du pratiquant en fonction de ses caractéristiques et besoins		Le candidat met en œuvre une séance d'accompagnement individualisé avec les composantes spécifiques attendues - Les situations et activités proposées sont conformes à la fiche de séance préparée - Les temps de récupération prévus sont respectés - Les consignes de réalisation sont données pour chaque exercice - La séance est adaptée et ajustée en observant les réalisations et la motivation du pratiquant - Les machines guidées de musculation et ses variables spécifiques sont réglées au cours de la séance en adéquation avec les caractéristiques et l'état physique du pratiquant - Les poids libres assis et/ou debout et/ou allongé sont utilisés correctement - Les consignes de rangement et d'hygiène sont énoncées - Des informations sont données au pratiquant sur la mobilisation des groupes musculaires - Les postures du pratiquant sont observées et corrigées en veillant à son intégrité physique - Le comportement et l'attitude vis-à-vis du pratiquant sont conformes à l'éthique et aux codes déontologiques du métier - La sécurité est assurée tout au long de la séance individualisée
A.2.5 – Mise en sécurité des participants et des tiers au cours d'une séance de « fitness en musculation et personal training »	C.2.5.1 – Énoncer les règles de sécurité à respecter au cours d'une séance « fitness en musculation et personal training » afin de les rendre explicites en s'assurant de leur bonne compréhension		Le candidat transmet les règles de sécurité aux pratiquants en s'assurant de leur bonne compréhension - Les modalités d'utilisation du matériel et les risques associés sont explicités de manière claire - La bonne compréhension des consignes de sécurité par les participants est vérifiée avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap - Un briefing de sécurité clair, complet et concis est réalisé avant la mise en route de la séance de « fitness en musculation et personal training »
	C.2.5.2 – Mettre en œuvre les règles de sécurité en s'assurant de leur respect tout au long d'une séance afin de garantir une		Le candidat s'assure du respect des règles de sécurité par les participants tout au long d'une séance - Les zones d'évolution sont sécurisées - Les situations à risque pour les participants et les tiers sont identifiées en cours de pratique

	pratique de « fitness en musculation et personal training » en toute sécurité		- Les risques associés aux caractéristiques du public sont pris en compte dans la conduite de fitness en particulier pour les personnes en situation de handicap - La conduite de la séance de fitness est adaptée aux risques identifiés - Les situations de mauvaise utilisation du matériel sont identifiées et stoppées - Les situations de non-respect des règles de sécurité sont identifiées et stoppées
A.2.6 – Réalisation de l'évaluation d'une séance de « fitness en musculation et personal training »	C.2.6.1 – Analyser le déroulement d'une séance de « fitness en musculation et personal training » en tenant compte des objectifs préalablement fixés afin d'y apporter des améliorations		Le candidat réalise un retour à chaud objectif de sa séance - Le niveau de satisfaction des participants est évalué en cours et/ou en fin de séance « fitness en musculation et personal training » - L'atteinte des objectifs de la séance est mesurée en s'appuyant sur des critères préalablement identifiés (à partir éléments préétablis mis à sa disposition) - Les points forts et les points faibles sont identifiés en fin de la séance de « fitness en musculation et personal training » au regard de l'atteinte des objectifs de la séance
	C.2.6.2. – Formuler des modifications ou des ajustements des séances de « fitness en musculation et personal training » pour proposer des pistes d'améliorations en tenant compte des objectifs visés et des constats réalisés.		Le candidat propose des pistes d'amélioration de ses séances en les justifiant au regard des constats réalisés et des objectifs poursuivis - Les méthodes d'évaluation définies lors de la construction des séances sont utilisées - Les éléments à réajuster ou à modifier pour les prochaines séances de « fitness en musculation et personal training » sont identifiés - Les propositions d'ajustement ou de modification tiennent compte des objectifs de la séance de « fitness en musculation et personal training » et des constats effectués au cours de l'animation

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'EVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc de compétences 3 (BC3) : « Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif »			
A.3.1 – Information des publics et promotion des activités d'animation et d'encadrement physique et sportif	C. 3.1.1 – Communiquer avec les publics accueillis sur le fonctionnement de la structure et les règles de vie afin de s'assurer du respect des consignes en vigueur	Élaboration d'un écrit dans le cadre du stage à partir d'une trame mise à disposition par le certificateur Suivi d'un entretien oral + Avis consultatif du tuteur sur l'écrit (grille d'observation mise à disposition par le certificateur) + Les stagiaires en situation de handicap s'étant déclarés auprès de l'organisme de formation bénéficient d'adaptations particulières pour le déroulement de ces épreuves	Le candidat communique clairement sur sa structure et fait respecter les règles de vie - Les différents types de publics accueillis par la structure sont identifiés - Les informations délivrées sur le fonctionnement de la structure (éléments réglementaires, pratiques, ...) et sur les règles de vie à respecter sont conformes aux consignes en vigueur - Les informations diffusées sont adaptées aux besoins de l'interlocuteur
	C.3.1.2 – Promouvoir les activités proposées et les événements organisés par la structure pour favoriser la participation des publics accueillis.		Le candidat promeut les activités et évènements de sa structure avec clarté - Des informations sont communiquées aux publics accueillis (participants, famille, entourage, ...) de manière régulière (démarrage de fitness, points d'étapes, mise en perspective en fin de cycle, ...) - Les informations délivrées sur les activités et événements sont fiables - Les informations délivrées sur les activités et événements permettent aux publics de s'orienter dans les activités proposées en fonction de leurs souhaits et aptitudes - La promotion des activités et des événements est adaptée à la typologie des publics accueillis - L'implication des publics accueillis dans les activités et la vie de la structure est recherchée - Le candidat oriente les participants vers les différents modes de pratiques de « fitness »
	C.3.1.3 – Informer les publics accueillis en utilisant des outils de communication adaptés afin de véhiculer une image positive de la structure		Le candidat communique avec les publics avec bienveillance et professionnalisme - L'outil choisi (réseau social, mail, ...) est adapté aux informations à délivrer - La posture adoptée dans les communications avec les participants est professionnelle (distance, absence de familiarité, prise en compte de l'image de la structure, ...) - Les échanges sont effectués en conformité avec la politique de communication de la structure (accord de la structure, prise en compte de sa politique de communication, ...)
A 3.2 – Organisation de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif	C.3.2.1 – Planifier ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif pour organiser celles-ci suivant les contraintes et ressources nécessaires		Le candidat planifie ses activités avec rigueur - Les horaires et la durée des séances et activités sont adaptées aux contraintes des participants - Les contraintes liées à la disponibilité des ressources nécessaires (matériel, ressources humaines, de pratique...) aux séances et activités sont prises en compte - Un interlocuteur compétent est alerté au sein de la structure en cas de difficulté
	C.3.2.2 – Identifier la réglementation impactant ses activités pour organiser celles-ci en tout conformité.		Le candidat cible les réglementations utiles à son activité - Les différentes réglementations ayant un impact sur son activité sont repérées (occupation de l'espace public, diffusion publique de musique, buvette...) - Les administrations publiques sont identifiées - Les éventuelles déclarations administratives sont connues

A.3.3 – Communication avec différents acteurs autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif	C.3.3.1 – Communiquer avec les autres usagers du lieu de pratique en veillant au bon déroulement de ses activités et celles des autres afin d'anticiper d'éventuelles difficultés et d'assurer une bonne qualité relationnelle		Le candidat connaît et entretient de bonnes relations avec les autres usagers du lieu de pratique - Les intervenants avec lesquels il est nécessaire de communiquer sont repérés (membres de l'équipe salariés et bénévoles, intervenants extérieurs, partenaires, autres usagers des équipements sportifs utilisés, ...) - L'organisation des activités tient compte des contraintes (horaires, matérielles, organisationnelles, ...) - Les informations nécessaires à une bonne coordination entre intervenants sont transmises
	C.3.3.2 – Restituer un bilan en communiquant auprès de ses responsables ou de sa clientèle afin de faire évoluer ses activités		Le candidat fournit des informations régulières aux responsables de sa structure - Les interlocuteurs de la structure chargés du suivi des activités sont identifiés - Les informations fournies sur les activités réalisées sont claires et exploitables - Les retours des responsables de la structure sont pris en compte
	C.3.3.3 – Prévenir des situations d'incivilités, de violences et de discriminations dans le sport en tenant compte des obligations légales afin d'agir en conséquence.		Le candidat maîtrise les procédures d'alerte concernant les situations d'incivilités, de violences et de discrimination dans le sport - Les signes évocateurs de risques (comportements, témoignages, symptômes associés à une violence physique, psychologique, à une discrimination, ...) sont repérés - Les situations potentielles de d'incivilités, de discrimination ou de violence sont signalées à un interlocuteur compétent dans le respect des procédures d'alerte en vigueur

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc de compétences 4 (BC4) : « Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives »			
A.4.1 – Recherche d'emploi et d'activités à animer dans le domaine des activités physiques et sportives	C.4.1.1 – Repérer les opportunités d'emploi dans le domaine des activités physiques et sportives en mobilisant différentes sources d'informations pour être acteur de son parcours professionnel.	Présentation d'un projet professionnel par le candidat à partir d'une trame mise à disposition par le certificateur Suivi d'un entretien oral +	Le candidat connaît les principales sources d'information pour développer son projet professionnel Les sources d'information à solliciter sur l'emploi sportif sont repérées (différents types de structures, branches professionnelles, secteur public / secteur privé, ...) Les principaux acteurs du secteur sportif sont identifiés (Ministère, fédérations sportives, clubs, secteur marchand, ...) Les sources d'informations permettant de repérer les opportunités spécifiques à son territoire sont identifiées
	C.4.1.2 - Analyser les différents modes de contractualisation pour construire son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives et agir en toute connaissance de cause		Le candidat connaît les différents modes de contractualisation de travail et leurs grandes caractéristiques Les avantages et inconvénients des différents types de contrats de travail utilisés dans l'emploi sportif sont identifiés Les principales dispositions de la réglementation en vigueur dans le domaine du multi-salariat et de la pluriactivité est identifiée Les solutions les plus adaptées à une situation donnée sont identifiées et argumentées
A.3.2 – Programmation d'actions de formation et de professionnalisation dans le domaine des activités physiques et sportives	C.4.2.1 – Assurer une veille des actions de formations et de professionnalisation pour faire évoluer son projet professionnel.	Les stagiaires en situation de handicap s'étant déclarés auprès de l'organisme de formation bénéficient d'adaptations particulières pour le déroulement de ces épreuves (voir règlement général du CQP).	Le candidat assure une veille active des actions de formations de son secteur ou connexe au sport le cas échéant Les impacts de la réglementation en matière d'encadrement des activités physiques ou sportives contre rémunération sont identifiés Les limites de ses prérogatives d'exercice sont repérées Les cas nécessitant le recours à une formation complémentaire sont repérés
	C.4.2.2 – Identifier les interlocuteurs à solliciter pour programmer des actions de formation et de professionnalisation dans le domaine de l'encadrement d'activités physiques et sportives en vue de développer son activité		Le candidat connaît les interlocuteurs à solliciter pour mettre en œuvre son projet de formation Les principaux interlocuteurs sont connus (employeurs, OPCO...) Les sources d'information sur les formations et les parcours de formation et de professionnalisation dans le domaine du sport (ou connexe au sport le cas échéant) sont repérées. Les cas nécessitant le recours à une formation complémentaire sont repérés

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc de compétences 5 (BC5) : « Participer aux actions de marketing et de vente pour l'acquisition et la fidélisation des adhérents dans une structure de fitness »			
A.5.1 - Participation à la réalisation d'un état des lieux dans une structure de fitness avec Identification des forces et des faiblesses et des leviers pour la diversification des activités	C.5.1.1 – Identifier les forces et faiblesses d'une structure de fitness en prenant des informations auprès de la direction afin de dresser un état des lieux de celle-ci	Présentation d'un dossier écrit avec soutenance orale	Le candidat identifie les forces et faiblesses de sa structure de fitness - Des outils sont présentés pour déterminer les forces et faiblesses - Une analyse du contexte de la structure est décrite - Un tableau synthétique des forces et faiblesses est présenté - Les modalités de prise d'information auprès de la direction sont décrites
	C.5.1.2 –Se renseigner sur une veille concurrentielle dans la zone de chalandise de la structure de fitness en mobilisant des outils afin de comparer l'offre existante		Le candidat utilise les outils mis à sa disposition pour contribuer à la réalisation de la veille concurrentielle dans le secteur du fitness - La zone de chalandise est précisée - Les concurrents présents dans la zone de chalandise sont identifiés - Des données sont collectées et classées dans un tableau comparatif mis à sa disposition - Une synthèse des informations obtenues est présentée à partir des informations fournies
	C.5.1.3 – Repérer les nouvelles tendances en réalisant une veille afin de restituer des éléments clés aux responsables de la structure de fitness		Le candidat mobilise des outils pour rechercher les nouvelles tendances du fitness - Des études récentes sont utilisées en citant les sources et années de publication - Les nouvelles tendances du fitness sont présentées - Les nouvelles tendances sont mises en adéquation avec le contexte de sa structure
A.5.2 - Participation aux actions de prospection de nouveaux clients en utilisant les outils et méthodes de la structure	C.5.2.1 – Identifier les cibles de clients de la structure de fitness en collaborant avec ses responsables afin de participer au positionnement commercial de la structure	Les stagiaires en situation de handicap s'étant déclarés auprès de l'organisme de formation bénéficient d'adaptations particulières pour le déroulement de ces épreuves	Le candidat produit une présentation synthétique des clients types et de ses caractéristiques - Les clients types de la structure sont identifiés - Les caractéristiques des clients cibles sont décrites - Les modalités de collaboration avec les responsables sont décrites
	C.5.2.2 – Repérer les habitudes d'achat des cibles de clients visées en collaborant avec ses responsables afin de conseiller les produits et services adaptés		Le candidat décrit les habitudes d'achats et les produits et services de sa structure - Les modes de consommation des clients types sont décrits - Les produits et services de la structure sont identifiés
	C.5.2.3 – Participer à la prospection afin d'attirer de nouveaux clients en utilisant des opérations promotionnelles avec prise en compte des personnes en situation de handicap		Le candidat participe à des actions de prospection en lien avec sa structure afin d'attirer de nouveaux clients - Les actions menées pour prospecter sont décrites - Des actions promotionnelles et/ou événementielles sont utilisées afin de faire venir des nouveaux clients - Des actions particulières sont menées vers les personnes en situation de handicap
	C.5.2.4 – Identifier les propositions commerciales de la structure en s'adaptant aux critères des nouveaux prospects afin de déclencher l'acte d'achat		Le candidat connaît les différentes propositions commerciales de sa structure afin de les proposer aux nouveaux prospects - Les propositions commerciales sont détaillées en lien avec le public cible - Les critères des nouveaux prospects sont identifiés - Les propositions commerciales sont explicitées en justifiant de leur pertinence
A.5.3 - Participation aux actions de fidélisation des clients en utilisant les outils et	C.5.3.1 – Participer aux études de satisfaction de la clientèle existante dans la structure en l'interrogeant afin d'identifier les potentielles insatisfactions et recommandations de la clientèle		Le candidat participe à une étude de satisfaction au sein de sa structure et en analyse les résultats avec son responsable hiérarchique - Une enquête de satisfaction est effectuée auprès des clients existants - Les résultats de l'enquête sont décrits - Les insatisfactions sont repérées - Les recommandations sont repérées

méthodes de la structure	C.5.3.2 – Participer aux actions de fidélisation de la clientèle de la structure en mobilisant des outils spécifiques afin de susciter l'adhésion		Le candidat participe à des actions de fidélisation en lien avec sa structure auprès des clients existants - Les actions menées pour fidéliser les clients sont décrites - La stratégie définie afin de conserver ses clients est présentée
	C.5.3.3 – Utiliser des arguments commerciaux en consultant le responsable de la structure afin de fidéliser la clientèle et offrir des produits ou services additionnels		Le candidat connaît les différentes propositions commerciales de sa structure afin de fidéliser les clients - Les arguments commerciaux sont détaillés en lien avec la clientèle existante - Les arguments commerciaux sont explicités en justifiant de leur pertinence
A.5.4 – Utilisation d'outils de marketing afin de faire la promotion des actions de prospection et de fidélisation	C.5.4.1 – Identifier les outils marketing utilisés dans la structure de fitness en collaborant avec la direction afin de préparer une campagne de promotion		Le candidat s'approprie les différents outils marketing de sa structure afin de les utiliser dans le cadre des actions de prospection et de fidélisation - Des outils marketing traditionnels utilisés dans la structure sont décrits - Des outils marketing digitaux utilisés dans la structure sont décrits - La campagne de promotion est préparée en amont
	C.5.4.2 – Utiliser différents outils marketing en les intégrant à des actions promotionnelles afin d'assurer la prospection et la fidélisation des clients		Le candidat met en place les différents outils marketing de sa structure dans le cadre des actions de prospection et de fidélisation - Des actions de marketing traditionnel sont mises en œuvre - Des actions de marketing digital sont mises en œuvre - Le résultat des actions de marketing est présenté
A.5.5 – Utilisation des techniques de vente adaptées au contexte et à la structure	C.5.5.1 – Présenter un argumentaire commercial pour les produits concernés en mobilisant les éléments donnés par la direction afin de cibler ses clients avec prise en compte spécifique des personnes en situation de handicap		Le candidat présente l'argumentaire commercial pour les produits phares de sa structure en s'appuyant sur les éléments fournis par sa direction - Un argumentaire commercial est présenté pour un produit dans le cadre de la prospection de nouveaux clients - Un argumentaire commercial est présenté pour un produit dans le cadre de la fidélisation des clients - Un argumentaire commercial est présenté adapté à une personne en situation de handicap
	C.5.5.2 – Créer un climat favorable avec ses prospects et ses clients en utilisant les codes professionnels de la structure afin de favoriser l'acte d'achat		Le candidat adopte une attitude adaptée et professionnelle pour créer un climat favorable avec ses prospects et ses clients - L'attitude professionnelle est propice à mettre en confiance le prospect et le client - Les propos tenus sont en adéquation avec les attendus du milieu professionnel - Les codes promotionnels sont mis en valeur dans le discours présenté - Une évaluation quantitative de l'acte d'achat est présentée
	C.5.5.3 – Questionner le prospect ou le client en utilisant un guide d'entretien type afin de cerner ses besoins avec prise en compte spécifique des personnes en situation de handicap		Le candidat constitue des questions types pour cerner les besoins des prospects et clients à partir d'un guide d'entretien type - Des questionnaires adaptés aux produits et aux cibles définis dans le dossier sont présentés - Des questionnaires spécifiques par rapport aux personnes en situation de handicap sont proposés
	C.5.5.4 – Utiliser un système argumentaire en consultant sa direction afin de faire face aux objections des prospects et clients existants		Le candidat propose des arguments types à mobiliser face à des objections des clients - Les modalités de consultation de la direction sont décrites - Les objections types sont décrites - Un système d'argumentation type est décrit face aux objections identifiées